



1/ D'une superficie de 134 458 hectares, le Parc offre une richesse de paysages unique : des paysages côtiers aux tourbières, forêts et marais des terres intérieures. C'est aussi un territoire à l'activité économique dynamique où vivent près de 109 500 habitants. 2/ Réputé pour sa faune et sa flore, le site possède également un patrimoine architectural remarquable, et pourtant peu connu du grand public. Le Parc souhaite valoriser davantage ce patrimoine lié notamment au passé industriel et religieux du territoire.

## La Baie de Somme Picardie Maritime classée Parc Naturel Régional

Ce classement a pour objectif de mieux répartir les activités, notamment touristiques, entre les terres intérieures et le littoral, afin de développer l'arrière-pays de façon maîtrisée. La Baie de Somme Picardie Maritime devient ainsi le 55<sup>e</sup> parc naturel régional de France, mais aussi le 5<sup>e</sup> des Hauts-de-France.

**A**près 12 ans de réflexion et de travaux menés par la Région Hauts-de-France et le Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées, le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime a enfin vu le jour. Un classement important pour ce territoire emblématique situé dans le Département de la Somme, au sud-ouest de la région des Hauts-de-France. Reconnu internationalement pour ses baies et ses zones humides, le Parc accueille un ensemble unique de paysages côtiers en Europe, au sein duquel se succèdent, sur près de 70 km, falaises calcaires, cordons de galets, estuaires et massifs dunaires. L'intérieur des terres offre, lui aussi, une grande richesse de paysages entre tourbières alcalines (plus grandes d'Europe), marais, plateaux bocagers, massifs forestiers (plus grande forêt de Somme) et vallées sèches. Par conséquence, la faune et la flore y sont exceptionnelles avec notamment la réserve naturelle du parc du Marquenterre. Le Parc qui compte 134 communes implantées sur son territoire, est également maillé et animé par de nombreuses activités agricoles, touristiques ou industrielles. "Notre mission consiste à organiser

de manière concertée une meilleure répartition géographique des activités pour soulager le littoral et contribuer au développement de l'arrière-pays de façon maîtrisée. Il s'agit ainsi de protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel, mais aussi assurer le développement économique et social" explique Marc-Adrien Weyl, chef du pôle tourisme, culture et patrimoine au Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées.

### Un tourisme de nature

Pour mener à bien ce projet, le Parc a ainsi construit une charte où ont été définis dix objectifs stratégiques associés à une série de 35 mesures opérationnelles hiérarchisées en fonction de leur priorité. Le volet touristique reste une composante majeure du plan. L'offre, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, est axée sur des activités dédiées aux sports de nature, à la découverte des milieux naturels remarquables (marais, forêt, vallées, littoral), mais aussi d'un patrimoine bâti et historique diversifié (abbayes de Saint-Riquier, de Valloire, patrimoine industriel de Vimeu, maisons-éclusières, moulins de la vallée de la Trie...). "Nous sommes clairement sur un tourisme de nature et de découverte du patrimoine naturel et architectural. Cette offre diversifiée nous permet de séduire tous types de profils : une clientèle familiale sur la côte de la Picardie Maritime, une clientèle plus âgée motivée par les activités de découverte et d'observation de la nature, mais aussi des sportifs en quête d'activités ludiques. Nous avons ainsi la chance de pouvoir répondre à toutes les attentes et séduire un public de courts-séjours et de proximité" explique Marc-Adrien Weyl.

### UN FUTUR PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Un projet de labellisation Pays d'Art et d'Histoire est en cours pour le territoire "Ponthieu-Baie de Somme". Ce groupe de 50 communes s'est constitué pour porter ensemble la candidature, aux côtés du Pôle patrimoine de la ville d'Abbeville, Baie de Somme 3 Vallées, et certaines structures culturelles comme les abbayes de Valloires et de Saint-Riquier. L'obtention du label est prévue pour la fin 2021.



3/ D'une surface de plus de 4 000 hectares, la forêt de Crécy est le plus grand massif forestier de la Somme. Le Parc prévoit de développer sa fréquentation touristique via divers aménagements : zones de pique-nique, signalétique, refonte des sentiers pédestres... 4/ Afin d'assurer la pérennité du Parc sur les 15 ans de durée de vie du label, les signataires de la Charte (Etat, Région, Département, EPCI, Communes) se sont engagés à contribuer au budget de fonctionnement. Ce dernier d'élève à 1,3 million d'euros : soit 0,8 euros par habitant pour les communes, et 2,5 euros par habitant pour les EPCI.

### Rééquilibrer l'offre touristique

Seulement aujourd'hui, la fréquentation touristique reste trop concentrée sur une petite partie du territoire. Parmi les spots : le littoral, avec la Picardie Maritime qui est le premier pôle touristique du département de la Somme avec plus d'un million de visiteurs chaque année et bien sûr la Baie de Somme et son parc du Marquenterre situé au cœur de la réserve naturelle nationale. "Cela nous pose aujourd'hui problème dans le sens où devons faire face à une sur-fréquentation sur certaines zones comme la pointe du Hourdel, lieu d'observation des phoques. Cette situation met non seulement en danger la faune et la flore présentes, mais cela va également à l'encontre de la 'promesse client' qui est d'offrir des zones naturelles préservées presque sauvages" explique Marc-Adrien Weyl. Pour mieux rééquilibrer l'offre touristique sur l'ensemble du territoire, le Parc a défini un plan d'actions qui doit également répondre aux nouvelles attentes des visiteurs : tourisme de proximité, courts-séjours en hors saison, recherche de ressourcement et d'authenticité... Pour favoriser la découverte de l'intérieur du territoire, le Parc mise notamment sur un tourisme d'itinérance via l'aménagement de voies de circulation douce (pédestres, cyclables, équestres et fluviales). A titre d'exemple, 90 % du Parc devrait être maillé d'un réseau cyclable d'ici les prochaines années. D'autant qu'il est traversé par deux véloroutes : la V30 (de la Somme à la Marne) et la Vélomaritime-Eurovélo 4 (de la Manche à la Mer du Nord). Pour apporter davantage de services et de confort aux cyclistes, le label accueil vélo devrait également être étendu à davantage de prestataires présents sur le Parc. Outre le vélo, le nautisme est également un axe de développement touristique. Entre la Baie d'Authie et la Baie de Somme, près de 20 kilomètres de plages de sable fin s'étendent sur ce territoire, ce qui en fait un lieu unique pour la pratique d'activités nautiques en mer (voile, kitesurf, kayak...), et de sports de nature sur l'estran (char à voile, randonnée...). Un projet nautique global, qui associe toutes les communes du pôle touristique Marquenterre (Rue, Fort-Mahon Plage, Quend, Saint-Quentin-en-Tourmont...) a ainsi été élaboré dans le cadre du Schéma d'aménagement et de développement du tourisme Baie de Somme 3 Vallées.

"L'objectif est de montrer aux touristes que l'on peut pratiquer le nautisme sous toutes ses formes sur notre territoire, aussi bien le long du littoral que dans les bassins à l'intérieur des terres. D'une façon plus globale, nous souhaitons marquer le Parc comme une destination de jeu et de loisirs sous toutes ses formes" conclut Marc-Adrien Weyl.



**NUNGESSER**  
Semences

**Partenaire de la Nature**  
- DEPUIS 1973 -

**Producteur de plantes sauvages mellifères**  
**Réalise sur demande vos mélanges spéciaux**



[www.nungesser-semences.fr](http://www.nungesser-semences.fr)

ZI Ouest - Rue Georges Besse  
67150 ERSTEIN

Tél : 03.88.22.10.74

Fax : 03.88.75.65.76

[nungesser.semences@wanadoo.fr](mailto:nungesser.semences@wanadoo.fr)

### LE CONGRÈS DES PARCS REPORTÉ

Prévu en fin d'année dans le Parc de Brière, le Congrès national de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a finalement été reporté du 7 au 9 juillet 2021, en raison de la crise sanitaire. La thématique qui sera abordée : "Un territoire, une santé", fait écho à l'actualité.